BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 645

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

970 505 145 RCS Saint Etienne.
COROL.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 405300.00 EUR.
Adresse : 49, Route De Saint-Etienne, 42110 Feurs.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE LES JARDINS DE VITRY Société à responsabilité Limitée au capital de 380 000 euros Siège social : 49 Route de Saint-Etienne - 42110 FEURS ———— 438 832 867 RCS SAINT ETIENNE ET COROL Société par actions simplifiée au capital de 405 300 euros Siège social : 49 Route de Saint Etienne - 42110 FEURS ———— 970 505 145 RCS SAINT ETIENNE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Feurs du 30 Septembre 2022, La société LES JARDINS DE VITRY, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 380 000 euros, dont le siège social est à Feurs (42110), 49 Route de Saint-Etienne, immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le 438 832 867 RCS SAINT-ETIENNE, et la société COROL, Société par actions simplifiée au capital de 405 300 euros, dont le siège social est à Feurs (42110) 49 Route de Saint-Etienne, immatriculée au RCS de Saint Etienne sous le numéro 970 505 145 RCS SAINT-ETIENNE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société LES JARDINS DE VITRY par la société COROL. La société LES JARDINS DE VITRY ferait apport à la société COROL de la totalité de son actif, soit 909 515,57 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 638 445,75 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 271 069,82 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société EUREA, SAS à capital variable, dont le siège social est situé à Feurs (42110), 49 Route de Saint-Etienne, immatriculée sous le numéro 352 754 287 RCS SAINT ETIENNE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er Juillet 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société LES JARDINS DE VITRY depuis le 1er Juillet 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société COROL. La société LES JARDINS DE VITRY sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R.

236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Etienne au nom des deux sociétés, LES JARDINS DE VITRY et COROL, en date du 06 Octobre 2022..

